Dimanche, 16 septembre 1849. EDITION DU MATIN. 1re année. — N° 104.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

L'UN DES RÉDACTEURS GÉRANT : ALPHONSE HERMANT.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eugène CARPENTIER.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Impr. centrale des Chemins de fer de NAPOLEON CHAIX, r Bergère, 20

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 15 SEPTEMBRE 1849.

Mieux vaut une guerre juste qu'une paix honteuse.

Tel est très certainement le sentiment du Peuple français ; mais c'est là un sentiment que ne comprennent ni n'approuvent les partisans de la paix à tout prix.

Quant au gouvernement, il n'a rien fait encore jusqu'ici pour prouver qu'il ne partage pas l'opinion de ces derniers.

Cependant, une guerre entreprise pour une cause juste, même en admettant des conditions défavorables, donne aux nations un redoublement de vigueur et d'existence morale, qui finit tôt ou tard par leur assurer le triomphe. En douter, c'est douter de la justice de Dieu !

Une paix honteuse, au contraire, maintenue au prix du sacrifice de ses principes, de ses alliances naturelles, aboutit toujours, quoi qu'on fasse, à une guerre générale où l'on a contre soi non seulement les ennemis-nés de ses principes, mais l'inaction et souvent l'hostilité des Peuples que l'on a laissés froidement écraser sous ses yeux.

Voilà pourtant la position que le gouvernement finira par créer à la France s'il continue à persévérer dans son système de la paix à tout prix. Ses sympathies sont visiblement pour les rois contre les Peuples. Que signifie l'expédition de Rome? Les cabinets du Nord se sont bien gardés d'y trouver rien à redire. Leur pensée intime, à ce sujet, pouvait se traduire ainsi :

« Nous ne voulons pas empêcher la France de se suicider, au contraire; nous sommes enchantés de voir qu'à Rome elle détruit elle-même la République qu'elle a proclamée à Paris. L'esprit démocratique est notre seul ennemi sérieux; laissons-le étouffer par ceux-là mêmes qui devaient le plus le protéger. Le gouvernement de M. Louis Bonaparte travaille à attirer sur la France la haine des Peuples, à provoquer la guerre civile dans le pays. Qu'il agisse! il fait nos affaires; nous ne manquerons pas d'en recueillir les fruits en temps et lieu. »

Mieux eût encore valu une neutralité absolue que cette fatale intervention en sens contraire de l'esprit et des intérêts vrais de la France. En commettant cette faute énorme, le gouvernement a fait déserter à la France son auguste mission; il l'a condamnée à servir ses plus implacables ennemis contre ses amis les plus dévoués. Croit-on donc que l'Autriche et la Russie en resteront moins nos adversaires, seront moins jalouses de notre puissance parce que nous leur aurons sacrifié les sympathies de la démocratie européenne, parce que nous aurons trahi pour leur plaire les principes sacrés de notre nouveau dogme politique?

Eh quoi! oserait-on prétendre que c'est avoir servi l'intérêt de la paix et la grandeur du pays que d'avoir soulevé partout contre soi l'indignation des Peuples en échange de l'amitié officielle et du dédain mal déguisé des potentats du Nord ?

Cette politique de la paix à tout prix a placé la France, pendant tout le règne de Louis-Philippe, tantôt sous la dépendance de la Russie, tantôt sous celle de l'Angleterre. La France n'a jamais été moins puissante, moins indépendante, moins dignement représentée que pendant les dix-huit années de ce gouvernement néfaste qui n'avait souci que de ses intérêts dynastiques. La *paix quand même* avait fait de nous la risée de toute l'Europe.

Après la révolution de février il n'y avait plus de place pour une politique bourgeoise de juste-milieu. Il fallait choisir entre les Peuples et les rois. En s'alliant avec les rois on a continué les traditions de Louis-Philippe et la décadence de la France.

Pendant la restauration un seul sentiment remplissait le cœur de tout Français digne de porter ce nom; on ne songeait qu'à une chose, tirer le pays de l'humiliation où l'avaient placé les traités de 1815. On ne différait que sur des questions de moyens et d'opportunité. La révolution de juillet n'eut d'autre but ni d'autre programme.

Elle avorta, grâce aux sceptiques et aux *prudents* d'alors, interprètes fidèles de la pensée intime de Louis-Philippe.

Il fallait la guerre pour déchirer les traités de 1815 et réhabiliter la France ; mais qu'importait la grandeur de la patrie au roi de l'agiotage et de la banque! Il ne songeait, lui, qu'à asseoir sa dynastie.

Après 1830, un Peuple s'est levé pour seconder la France dans sa grande tâche de réhabilitation et reconquérir, lui aussi, sa nationalité. Qu'a fait Louis-Philippe? Au lieu de voler au secours de cet allié naturel, il l'a laissé égorger par la Russie ; il l'a sacrifié à l'entente cordiale des rois et aux exigences de sa politique personnelle. Nous serions curieux de savoir ce que M. Louis-Napoléon, alors en exil, pensait du patriotisme de ce représentant couronné de la révolution de juillet.

Hier c'était la Pologne qu'on laissait tomber ; aujourd'hui c'est Rome, c'est Venise, c'est la Hongrie.

Et cependant une politique personnelle n'est désormais plus possible en France. Elle en a payé les frais, elle sait ce qu'il en coûte, elle en a assez!

Le temps des dynasties est passé ; nous sommes arrivés à celui des Peuples ; et représentants, ministres, président de la République ne peuvent être grands qu'à la condition de réaliser, de traduire dans des actes les sentiments et les instincts des masses, qu'à la condition de consulter pour s'y conformer franchement les besoins, les vœux, les exigences, la voix du Peuple, qui est la voix même de Dieu!

Qu'avez-vous fait de la France? s'écria Bonaparte au Directoire, à son retour de l'expédition d'Egypte. Ces foudroyantes paroles ne pourraient-elles pas s'adresser aux hommes du gouvernement actuel? L'idée nationale française, comme l'Ombre auguste dans la tragédie d'*Hamlet*, ne doit-elle pas se lever sinistre dans leurs consciences et les troubler de cet éternel : *Remember me, — souvenez-vous de moi!*

La France ne veut pas de la guerre pour la guerre, mais pour venger la justice et sauver les droits des Peuples, pour se procurer à elle-même une paix aussi honorable que durable. Elle veut prouver au monde que sa grandeur est nécessaire au progrès comme à la prospérité de l'humanité.

Le *Moniteur officiel* de ce matin contient la note suivante:

La lettre du président de la République à M. Edgar Ney sert de prétexte à certains journaux pour inventer ou pour répandre des bruits de toute espèce. Ainsi *l'Assemblée nationale*, dans son numéro d'aujourd'hui, donne comme certain « que le président de la République a déclaré, en conseil des ministres, qu'il ne prétendait pas subordonner la politique du cabinet à ses sentiments personnels, et que, puisque la publication de sa lettre avait eu de telles conséquences, il n'hésitait point à lui ôter tout caractère officiel. »

Un autre journal, l'*Estafette*, prétend « qu'il existe une nouvelle lettre fort importante du président, laquelle serait adressée, en forme de circulaire, à tous les cabinets européens, et aurait pour but d'expliquer ou même d'atténuer la portée de la lettre du 18 août. »

Nous sommes autorisés à déclarer que ces nouvelles n'ont aucune espèce de fondement.

Cette rectification était hier dans le *Moniteur du soir* et dans la *Patrie*. Nous nous sommes abstenus de la reproduire, car nous nous rappelions qu'il y a quelques jours seulement le *Moniteur universel* du matin avait dépouillé de tout caractère officiel les journaux du soir, et cela précisément à propos de la même affaire de Rome.

Nous avons attendu pour savoir ce que dirait le *véritable Moniteur*, il y a trop longtemps que dure cette mystification de notes officielles et quasi-officielles avouées et désavouées. Aujourd'hui la vérité se ferat-elle? M. le président de la République annonce qu'il n'a pas désavoué sa lettre ; c'est bien.

M. le président de la République, par cette seconde *déclaration écrite*, semble vouloir modifier *réellement* sa politique; cela ne suffit pas encore. Il faut *un acte* pour corroborer cet écrit. Or, cet acte, nous l'avons déjà dit, c'est un changement ministériel, c'est la nomination d'un ministère qui, prenant la lettre pour programme, ordonne un changement de politique à Rome, changement qui doit avoir pour résultat immédiat le rétablissement de la République romaine. Jusque là, il sera impossible au Peuple français d'ajouter foi à *des paroles*, à *des lettres* qui, d'un moment à l'autre, peuvent être modifiées ou désavouées.

On assure que le gouvernement a reçu ce matin des dépêches de M. Rayneval, notre ambassadeur à Rome. M. de Rayneval transmet au ministère les plus vives inquiétudes sur l'issue des négociations pendantes entre la France et la cour de Gaëte. Il n'a d'espérance que dans la conciliation et pense qu'il sera peut-être difficile, sinon impossible, d'amener le Pape à accepter le code Napoléon et la sécularisation du gouvernement. Il paraît maintenant démontré que le sacré collége ne fera pas de concessions.

M. de Falloux est, dit-on, très souffrant. M. le ministre de l'instruction publique ne reçoit personne et donne avec peine les signatures nécessaires à son ministère.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée. On assure que les dernières dépêches arrivées de Rome et de Gaëte ont été le sujet de sa délibération.

On parle de notes diplomatiques adressées par le gouvernement anglais à tous les cabinets européens. Une de ces notes demande que le Peuple romain soit consulté sans retard sur le mode de gouvernement qu'il désire adopter.

Une seconde note adressée au gouvernement autrichien est relative à l'organisation de la Hongrie telle qu'elle était *ante bellum*.

On lit dans l'*Osservatore romano* du 5 septembre :

« Dans la revue que nous avons faite des journaux italiens, nous avons trouvé dans quelques-uns une lettre qui est attribuée au président de la République française. Nous avons examiné la chose attentivement et nous n'y avons rien trouvé d'officiel. Aussi nous ne pouvons donner à ce document aucune importance, et tout homme sensé fera comme nous en considérant que cet acte ne réunit aucune des conditions voulues pour être regardé comme officiel. »

C'est dans le premier numéro de l'*Osservatore romano* que nous trouvons cet article. Ce journal est-il sous la dépendance des cardinaux ou du général Rostolan? Nous ne pouvons encore en juger. De quelque part que vienne le désaveu, il n'en est pas moins très formel. Nous ajouterons que la forme dans laquelle il a été fait nous semble fort peu respectueuse pour le président de la République.

On lit dans la *Gazetta di Milano*, à la date du 10 septembre :

« L'empereur est attendu à Trieste pour le 18 du courant.

» Des lettres arrivées de Gaëte, de Bologne et de Trieste, apportent l'assurance que le pape Pie IX, le roi de Naples et le prince héréditaire de Toscane viendront à Trieste pour visiter le jeune monarque.

» Dans le cas où elle en serait empêchée, *Sa Sainteté* enverrait deux cardinaux chargés d'apporter ses félicitations à l'empereur, et d'entrer en conférence avec le président du conseil des ministres, conférence qui serait ensuite continuée à Vienne par l'un des princes de l'Eglise en qualité d'ablégat extraordinaire.»

On lit dans la *Concordia* :

« La détermination prise par le ministère piémontais d'éloigner Garibaldi est attribuée à une note du gouvernement français, qui ne peut lui pardonner la belle défense de Rome. »

Nous espérons que le ministère démentira ce bruit.

D'après la *Gazette de Breslau*, l'empereur de Russie demande à la Turquie l'extradition des principaux chefs de l'insurrection hongroise. Le *Lloyd* annonce même, d'après une lettre de Semlin du 5 septembre, que le général russe Lowczin est déjà parti de Belgrade, muni d'un firman du sultan, afin de poursuivre les chefs de l'insurrection et cent quatre-vingt dix autres personnes, et de les faire arrêter avec l'assistance des autorités turques.

QUESTION] FINANCIÈRE (1).

PAPIER-MONNAIE.

II.

On rencontre encore bien des gens qui s'imaginent que la plus ou moins grande abondance du numéraire dans la circulation influe d'une façon capitale sur la prospérité publique. « Il n'y a pas assez d'argent, disent-ils; s'il y en avait davantage le commerce irait mieux et la misère cesserait. »

Grave erreur. Le capital représentatif ne constitue pas la vraie source de la richesse. C'est dans le travail appliqué à la culture et à l'exploitation du globe et dans la science créant des instruments de production chaque jour plus puissants qu'il faut la chercher.

(1) Voir la *Tribune des Peuples* du 12 septembre.

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 16 SEPTEMBRE 1849.

BULLETIN SCIENTIFIQUE.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

Organogénie et chimie végétales. — M. Payen, au nom de la commission des essais agricoles du Conservatoire des Arts et Métiers, communique un extrait d'un mémoire sur la texture et la composition chimique de la canne à sucre aux divers degrés de son développement.

Il serait trop long de rapporter ici tous les procédés ingénieux auxquels le savant professeur a eu recours pour rendre au microscope les diverses parties de la plante, au moyen de réactifs colorant d'une manière différente chaque espèce de tissu.

De son côté, l'analyse chimique a démontré que la quantité de sucre était en raison du degré de maturité de la plante.

M. Payen termine son mémoire par des considérations économiques sur la culture de la canne à sucre, ainsi que sur les procédés d'extraction du sucre.

Il pense : 1° qu'en utilisant comme engrais tous les résidus et détritus provenant de la fabrication du sucre, plus les engrais d'origine animale et minérale (c'est à dire de composés alcalins ou calcaires), on parviendra à élever la production du sucre dans les mêmes terres, presque au quadruple de leur production actuelle.

2° Que par l'emploi d'une seconde presse, avec injection de vapeur globulaire ou de filet d'eau, on obtiendra un cinquième à un quart de jus en plus.

Physique. — M. Ed. Becquerel lit un très intéressant mémoire, résultat de ses recherches relatives à l'action du magnétisme sur tous les corps. La méthode d'expérimentation dont s'est servi M. Becquerel consiste à mesurer, au moyen de la torsion (comme par la balance de Coulomb) l'effet produit par un énorme électro aimant sur des substances diverses taillées en petits barreaux placés successivement dans divers milieux. Ces expériences l'ont conduit à admettre les trois lois suivantes :

1° Tous les corps s'aimantent sous l'influence d'un aimant comme le fer doux lui-même, mais à un degré plus ou moins marqué suivant leur nature.

2° L'aimantation momentanée d'un corps ne dépend pas de sa masse, mais de la manière dont se trouve réparti l'éther dans ce corps.

3° Une substance est attirée par un centre magnétique avec la différence des actions exercées sur cette substance et sur le volume du milieu déplacé.

Ainsi un corps est repoussé ou attiré par un centre magnétique, suivant qu'il est plongé dans un milieu plus ou moins magnétique que lui; de même qu'un ballon plein de gaz s'élève dans l'atmosphère ou tombe à terre suivant que ce gaz est plus ou moins dense que l'air.

En outre, M. Becquerel a constaté, en comparant les pouvoirs magnétiques des liquides transparents avec les effets de la polarisation rotatoire qui se manifestent lorsque ces substances sont placées entre les pôles d'un fort aimant, que les liquides attirés comme ceux qui sont repoussés par les aimants manifestent également ces propriétés; seulement la rotation magnétique varie en sens opposé du pouvoir d'attraction sans qu'il y ait aucune proportionnalité entre les nombres qui expriment les deux actions.

On voit par là que la rotation est en raison inverse de l'attraction magnétique du liquide. Quant au gaz, cet habile expérimentateur a été amené à conclure que certains d'entre eux, comme l'azote, le protoxide d'azote, l'hydrogène, l'acide carbonique, n'éprouvent aucune action appréciable de la part du magnétisme, tandis que l'oxigène est magnétique à un assez haut degré pour que son action puisse être facilement mesurée. L'air est magnétique à peu près dans la proportion de la quantité d'oxigène qui entre dans sa composition.

L'oxigène paraît donc être aux autres gaz ce que le fer, le nickel, le cobalt sont aux autres métaux. En cherchant à évaluer cette puissance magnétique dans l'air, il a trouvé qu'un mètre cube représente une action de onze centigrammes de fer; et que la masse d'air totale entourant le globe terrestre équivaut à une enveloppe de fer d'un dixième de millimètre d'épaisseur. Par l'ensemble de ces résultats, M. Becquerel fils a été conduit 1° à regarder l'air comme ayant une influence notable dans les variations diurnes de l'aiguille aimantée; 2° à ne pas admettre une distinction entre le diamagnétisme et le magnétisme proprement dit.

MM. P.-A. Favre et J.-T. Silbermann présentent un nouveau mémoire, pour faire suite à un grand nombre de mémoires qu'ils ont déjà présentés à l'Académie, sur la chaleur dégagée dans les combinaisons chimiques. Ce mémoire a particulièrement trait aux quantités de chaleur dégagée dans la combustion de l'hydrogène par le chlore, dans les chlorurations, bromurations, iodurations et sulfurations des métaux, ainsi que dans la combustion des métaux par l'oxigène, et dans la combustion de l'hydrogène et de l'azote à l'état d'ammoniaque. Il résulte de ces expériences que les quantités de chaleur dégagées par l'hydrogène et par les métaux pour former les oxides, chlorures, etc., croissent à près comme les affinités de ces métaux pour l'oxigène, le chlorure, etc., telles qu'elles sont généralement admises en chimie ; que l'iode en se combinant avec l'hydrogène absorbe de la chaleur au lieu d'en dégager.

Les auteurs annoncent qu'ils espèrent arriver bientôt à conclure, par leurs expériences, à l'existence d'une loi d'après laquelle les équivalents calorifiques des éléments seraient en raison inverse de leur équivalent chimique.

M. Ch. Lory présente une note sur le terrain néocomien des monts Jura, dans laquelle il cherche à démontrer que l'ensemble des monts Jura n'appartient pas à la même époque de soulèvement. D'après M. Lory, le soulèvement du Jura septentrional serait immédiatement postérieur à la période jurassique, tandis que le soulèvement de la partie méridionale ne serait due qu'à des révolutions postérieures à la période néocomienne.

Physique médicale. — M. Duchenne présente un mémoire intitulé : Discussions des différents procédés auxquels on a eu jusqu'ici recours pour faire intervenir l'électricité comme moyen thérapeutique; et possibilité de limiter l'action électrique à l'organe sur lequel on se propose d'agir.

Physiologie. — M. Doyère communique quelques résultats d'expériences faites pour connaître la nature de l'air expiré par les personnes atteintes du choléra.

M. Chenot soumet au jugement de l'Académie des échantillons d'éponge de fer.

Astronomie. — M. Capocci, directeur de l'observatoire de Naples, annonce à l'Académie une nouvelle planète découverte le 14 et le 17 avril par M. de Gasparis. D'après les

Malheur au pays qui demande aux trésors de ses mines, plutôt qu'aux bras et à l'intelligence de ses enfants, les conditions de son bien-être! L'Espagne en a subi la triste épreuve. Ce sont les mines du Pérou qui l'ont ruinée!

En fait de mines, le fer vaut mieux que l'or. L'industrie moderne est en train de le démontrer. Le fer est l'instrument du travail; l'or, la livrée de l'oisiveté. Le fer donne au soldat son fusil, au laboureur le soc de sa charrue, à l'industriel son outil, à l'artiste son ciseau; il donnerait à tous la vraie richesse si l'homme aux écus ne la dévorait. L'or donne la corruption et la lâcheté, il paie le déshonneur; il livrera demain, s'il le peut, la République aux Cosaques!

Revenons:

Supposez que la masse des espèces métalliques en circulation soit double ; il en résultera seulement que leur valeur, par rapport à celle des produits, sera moitié moindre. Ce qui coûte maintenant 5 francs en coûtera 10. voilà tout. En Californie, une journée de travail s'est payé jusqu'à 300 francs! Oui, mais un simple diner coûtait presque autant.

Ainsi en tant que signe et instrument des échanges, la garantie du numéraire est presque indifférentes; c'est la rapidité de la circulation qui importe. En Angleterre, avec moitié moins de numéraire que chez nous, il se fait six fois autant d'échanges.

Mais en tant que marchandise, l'argent exerce sur la rapidité de la circulation une influence considérable et funeste, en substituant la fiction à la réalité. Nous l'avons démontré dans notre dernier article.

Aussi partout où les transactions sont nombreuses, elles s'affranchissent rapidement du joug du numéraire. C'est le papier, c'est à dire le numéraire fictif, qui se substitue au métal.

Quiconque a visité la Cité de Londres, a dû admirer la facilité avec laquelle dans ces comptoirs, où aboutit tout le commerce du monde, l'échange du papier balance les comptes les plus gigantesques. Les espèces n'y apparaissent que comme appoints.

C'est la confiance qui relie tout ce réseau de transactions. Et cette confiance s'appuie-t-elle sur des garanties infaillibles? Tant s'en faut. Les sinistres commerciaux sont aussi fréquents là qu'ailleurs. Tout le monde se rappelle la série de catastrophes effroyables qui frappèrent Londres et les autres places de commerce d'Angleterre il y a trois ans.

Et comment pourrait-il en être autrement sous le régime de la concurrence anarchique qui fait de la banqueroute une maladie chronique et incurable de notre société industrielle?

La monnaie de papier représente donc le progrès et la confiance dans les transactions privées aussi bien que dans le crédit public.

Elle représente aussi la liberté; car aussi longtemps qu'il faudra implorer le bon vouloir du détenteur d'écus pour travailler, consommer et produire, pour vivre, en un mot, nous ne serons pas libres.

Ce qu'il faut, c'est que l'Etat d'abord, et chacun de nous ensuite, puisse *battre monnaie* de ses propres ressources : l'un de sa terre, l'autre de son travail, l'Etat de son crédit, etc. Au lieu d'asservir la vraie richesse au signe, il faut que le signe se subordonne à la richesse et qu'il ne se refuse jamais quand elle réclame son service. Il faut donc qu'il ne vaille que par elle et que son existence soit une existence d'emprunt.

Un agent de papier peut seul réaliser ce but.

De l'analyse qui précède nous pouvons déduire les caractères scientifiques de ce papier.

Il est clair que le billet de banque ne possède pas ces caractères; car le billet de banque a tous les vices de l'argent sans avoir sa sécurité; il se prête aussi complaisamment à l'accaparement, à l'usure et à l'agiotage; il n'influe sur la circulation que dans le sens de la quantité du numéraire circulant, et nous avons vu combien cette influence est petite, sauf pour ceux qui la monopolisent..

L'*assignat* procédait d'un principe différent puisqu'il n'était au fond qu'un emprunt contracté par l'Etat sur la valeur des biens confisqués et qui devaient être vendus pour liquider cet emprunt. Mais le peu de confiance qu'inspirait un gage aussi profondément révolutionnaire et surtout l'abus que la Convention fut obligée de faire de la création des assignats, abus qui porta le capital circulant à un chiffre trente fois plus élevé que les besoins de la circulation, amenèrent la déppéciation. Toutefois, il faut s'en souvenir, et l'histoire impartiale la proclamera bien haut, ce sont les assignats qui permirent à la République d'organiser quatorze armées et de vaincre l'Europe, et ce sont les assignats qui empêchèrent le Peuple de mourir de faim pendant la plus grande crise révolutionnaire qui se soit jamais vue.

Le papier monnaie, instrument du crédit démocratique, n'aura pas à craindre le sort de l'*assignat* parce qu'il ne subira pas ses nécessités.

Hypothéqué sur une valeur solide, il aboutira à une échéance certaine; il sera une simple promesse de paiement contenu dans de justes limites; il n'obstruera pas la circulation, au lieu de la servir. D'une création accessible à tout intérêt sérieux, à tout besoin légitime, il cessera d'être un monopole aussi exorbitant et aussi envié.

On s'habituera à voir qu'il s'agit, non d'échanger un produit ou un service contre de l'argent, mais d'échanger un produit contre un service, ou deux produits entre eux, et que l'intermédiaire ne doit être que le signe de l'échange. Echange, voilà le vrai commerce; monopole, agio et usure, voilà le faux.

Il appartient à la République démocratique de 1849 d'inaugurer ce nouvel ordre de choses.

Quant à l'ancien crédit, il n'y faut plus songer : les rouages en étaient déjà usés avant la Révolution.

Le crédit des écus demande une société fondée tout entière sur le privilége, dont il est la clé de voûte. Il faut d'immenses fortunes, et pour la spéculation égoïste, une sécurité politique sans nuages; c'est à dire une exploitation du travailleur sans limites.

L'Angleterre, avec sa constitution territoriale et politique, peut donner à ce système des garanties suffisantes. La France, avec le fractionnement de son sol, l'instabilité de son gouvernement, la pente irrésistible de ses instincts, n'acclimatera jamais chez elle le crédit féodal. Elle en subira tous les fléaux; elle n'en possèdera jamais les puissantes ressources. La France ne se reposera de ses fatigues que dans l'égalité et la justice.

Mais comment procéder à la réforme?

La fonction circulatoire, étant excellemment une fonction d'ordre et d'intérêt général, appartient de droit au gouvernement.

Abandonner aux intérêts privés les rênes de la circulation générale, c'est aliéner la liberté et le travail de tous à l'égoïsme de quelques-uns.

La réforme financière, qui doit transformer progressivement tous les instruments de la circulation : voies de communication, commerce et banque, et par suite, réorganiser toute la consommation et toute la production sociales, doit partir de l'Etat. Commençons par faire pénétrer le principe du progrès dans les finances publiques. C'est l'intérêt le plus urgent et le plus élevé à satisfaire : cette réforme amènera régulièrement toutes les autres.

Il ne s'agit pas, répétons-le, d'imposer violemment un système; il s'agit simplement de rendre à l'Etat son indépendance et de lui permettre d'user, pour son propre compte, du principe de la concurrence.

A l'omnipotence, au monopole des écus, que le gouvernement puisse seulement opposer la concurrence d'un signe de circulation sans valeur intrinsèque, et instrument de son propre crédit.

Ne donnons pas à cet agent cours forcé; on ne force pas la confiance, on la gagne. Le papier de l'Etat saura bien *forcer le cours* s'il en est digne. Tout le monde, à part quelques exploitateurs, sera pour lui,

M. Passy prévoit ce résultat pour le système d'*obligations* qu'il propose.

« Peut être, dit-il, les obligations auxquelles nous vous proposons de recourir n'entreront-elles, à l'origine, qu'avec peine dans la circulation; les temps ne sont pas favorables aux innovations en matière de finances; nous nous fions cependant au bon sens public, qui discernera promptement tout ce qu'a d'avantageux un genre de placement dans lequel les capitaux engagés, soutenus par un amortissement puissant, et d'ailleurs passibles, en grand nombre, de remboursement annuel, n'auront pas à redouter les fluctuations brusques et parfois funestes que subissent la plupart des valeurs cotées sur la place. »

Néanmoins il faut s'attendre à ce que ce système d'emprunt rencontrera, malgré l'extrême timidité de sa combinaison, une opposition ardente chez les financiers de la vieille roche. Ce n'est pas qu'ils redouteront beaucoup la proposition de M. Passy en elle-même. En tant que système, l'emprunt sous formes d'*obligations* avec remboursement annuel par voie de tirage au sort, est depuis longtemps pratiqué avec succès par la ville de Paris; mais si un pareil principe s'introduit dans les finances de l'Etat, il est hors de doute qu'il s'y développera puissamment et qu'il amoindrira chaque jour le despotisme de la féodalité financière.

A mesure que le gouvernement se sentira mieux compris et mieux soutenu par la confiance publique, il donnera à son nouveau système un caractère plus démocratique en abaissant énormément le chiffre des *obligations* et en rendant par là même leur circulation plus rapide, plus utile et plus populaire.

La fondation d'une banque nationale sortira de ce progrès. Or, la banque nationale, c'est la réorganisation de tout le crédit public et privé. Ces immenses réformes s'accompliront, nous en avons la certitude, sans violences, sans secousses, sans graves dommages pour personne. On n'enlèvera, de par la loi, à l'argent aucun de ses privilèges, seulement on lui donnera un rival, et si tout le monde trouve du profit à s'arranger avec le nouveau venu, l'argent sera contraint de rabattre de ses prétentions et de son orgueil; peut-être arrivera-t-il à s'amender, sinon on se passera de lui.

Nous ne cesserons pas de protester de toutes nos forces contre les odieuses atteintes portées sous le gouvernement de la République à la liberté individuelle. On n'en ferait ni moins ni plus sous le gouvernement du bon plaisir; ce sont les mêmes vexations, les mêmes duretés, le même oubli de l'humanité. Hier on mettait les fers aux mains à un simple prévenu politique, M. Furet, on lui faisait faire à pied la route de Saint-Denis à Rouen; on le jetait en prison dans la compagnie de voleurs et d'assassins; hier toute la presse racontait les inqualifiables traitements infligés à d'autres prévenus, les citoyens Collet et Bonnefonds; aujourd'hui des faits non moins déplorables nous sont signalés par une lettre datée de Sainte-Pélagie et que nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs.

Quand donc le ministère mettra-t-il un terme à des abus aussi révoltants? Est-il humain sinon légal de prolonger ainsi indéfiniment les peines de la détention contre des individus qui ne réclament autre chose que la justice, qui ne demandent qu'à être jugés? Pourquoi tant de lenteur dans l'instruction? Est-ce calcul? Est-ce besoin de vengeance *honnête et modérée*, là où il n'y a aucune pénalité légale à infliger?

Les plaintes et les réclamations s'accumulent : il semblerait que les agents de l'administration aient pris à cœur de déconsidérer l'autorité en la montrant chaque jour aux prises avec la liberté. On ne fait aimer ni respecter la loi quand on se montre soi-même si peu jaloux de la respecter. La liberté individuelle est outrageusement violée depuis quelque temps; c'est le mal de l'arbitraire passé à l'état chronique. Qu'on y songe! la mesure des abus est comble et l'indignation est générale.

Voici la lettre qui nous est adressée. L'heure avancée à laquelle nous l'avons reçue hier nous a contraints d'en ajourner la publication.

Prison de Ste-Pélagie, 14 septembre 1849.

Citoyen rédacteur,

Vous avez toujours accueilli les réclamations particulières ayant un but d'utilité générale; j'ose espérer que les abus que je vais vous signaler vous sembleront, pour la même raison, devoir être livrés à la publicité. Je veux parler des lenteurs employées systématiquement pour prolonger au-delà de toute limite la détention préventive de certains détenus politiques. Je vais d'abord énoncer les faits; l'appréciation sera facile ensuite.

Arrêté, le 13 juin dernier, j'attends vainement encore qu'on ait prononcé sur mon dossier. Dix autres détenus à Ste-Pelagie sont dans le même cas. Plusieurs autres attendent une solution depuis un temps beaucoup plus long. Il en est un qui n'a même pas été interrogé. On ne saurait violer plus ouvertement toutes les formes judiciaires.

Les hommes qui nous gouvernent devraient pourtant bien sentir qu'ils ne vivent plus que par la forme, et qu'ils se suicident eux-mêmes en la violant.

Le but de tous ces retards s'explique facilement. Les détenus dont je viens de parler se divisent en deux catégories. Les uns sont regardés comme coupables, mais on n'est pas certain de les faire condamner. On prolonge alors indéfiniment leur détention préventive : c'est toujours autant de pris s'ils sont acquittés plus tard. Contre les autres, aucune charge ne s'élève, mais on redoute leur caractère, leurs opinions, et surtout l'influence qu'ils pourraient exercer à l'intérieur. Rien de plus simple alors que de prolonger leur captivité. N'est-ce pas un acte méritoire? La société ne doit-elle pas être sauvée à tout prix? Ce serait risible si ce n'était infâme. Je terminerai par un exemple où l'odieux se joint à l'arbitraire d'une manière tellement révoltante que vous en serez indigné comme moi.

Le 13 juin M.... traversait le boulevard à la hauteur de la rue Richelieu. C'était dans toute la force du terme un ouvrier *honnête et modéré*. Pendant 14 années de service militaire, on avait étouffé chez lui tout germe d'indépendance et de raison. Il avoue naïvement qu'on lui enseignait chaque jour qu'un soldat ne doit rien entendre à la politique et ne jamais s'en mêler. Sa figure cependant parut suspecte à un agent de la force publique: il est brutalement saisi, et livré en garde à une compagnie de chasseurs de Vincennes. Il veut donner quelques explications; un soldat, sans ordre, lui traverse la poitrine, d'un coup de baïonnette, et d'un coup de feu, lui fracasse le bras en deux parties. On l'emporte expirant.

Les soins éclairés de la science le rappelèrent à la vie; mais il dut faire le sacrifice de son bras. Cet homme est rétabli depuis un mois. Croyez-vous qu'on l'ait mis en liberté ou qu'on lui ait offert un dédommagement? Non, citoyen; nos hommes d'ordre ne sont jamais empressés d'étaler leurs trophées au grand jour. Ils redoutent l'éclat de leurs triomphes. Ils ont fait passer notre pauvre mutilé de l'hôpital à Ste-Pélagie. Ils n'ont pu trouver la moindre charge contre lui, mais il est coupable de porter ostensiblement les marques de la violence d'un parti qui, tout en prêchant l'ordre, ne subsiste que par l'anarchie; c'est un crime qu'il ne saurait trop expier.

Certes, notre cause est trop sainte pour qu'on ne soit pas heureux de souffrir pour elle, mais il faut que le Peuple n'ignore aucune des infamies de nos modérés.

Salut et fraternité.

E. PERRBY,
détenu politique à Ste-Pélagie.

Nous avons raconté en son temps l'infâme traitement appliqué, par ordre de l'autorité militaire, à quelques citoyens de Milan. Aujourd'hui nous trouvons de nouveaux détails dans l'*Opinione*, journal de Turin, que nous allons laisser parler :

« Parmi les malheureux qui avaient été condamnés à la bastonnade, se trouvait Ermenigildo Rossi. Tout souffrant et pouvant à peine se soutenir, il fut conduit aux frontières par les Autrichiens. Il se trouve aujourd'hui à Lugano avec une énorme plaie sur le dos. Vigorelli, condamné à 50 coups, est mort à l'hôpital par suite de la gangrène, et il en est de même d'un jeune clerc de notaire nommé Gandini.

» Le *Lloyd*, journal autrichien, avoue que la dame Olivari comptait au nombre de ses courtisans tous les officiers de la garnison. Il dit en outre que Mlle Conti était renommée à Milan pour sa beauté, à quoi nous ajoutons que Mlle Conti, comme Mlle Galli, joignaient au prestige de leur beauté une grande pureté de conduite, qu'elles avaient toujours repoussé les hommages officiers autrichiens et leurs grossières galanteries.

» Les officiers autrichiens, par un motif de vengeance digne de ces lâches, les arrêtèrent eux-mêmes; eux-mêmes les traînèrent au château et lorsque le moment arriva d'appliquer les verges à ces jeunes filles, ils exigèrent qu'on les mît toutes nues, et assistèrent à leur supplice afin de repaître leurs obscènes regards de la vue de leurs charmes et du spectacle de leur humiliation et de leurs douleurs.

» Après avoir subi leur supplice, on les fit habiller et on les chassa brutalement, endolories, à demi mortes, pouvant à peine se soutenir et le corps tout ensanglanté, sans même vouloir leur permettre de prendre une voiture.

» Que le journal autrichien sache encore que le guet-apens du 18 août a été préparé par la courtisanne Olivari et les offieiers, et provoqué par eux.

» Il y a quelques jours encore, une voiture dans laquelle se trouvait M. Vigoni ayant été accrochée par une autre voiture, dans laquelle se trouvaient des officiers autrichiens, ceux-ci s'élancèrent de leur voiture, assaillirent M. Vigoni et le maltraitèrent d'une manière horrible. M. Vigoni est le gendre de M. Mylin, l'un des plus riches banquiers de Milan.»

De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires; il suffit de les montrer dans toute leur horrible nudité pour exciter l'indignation de toutes les âmes honnêtes et généreuses. On prétend que M. de Tocqueville a réclamé contre tous ces actes de barbarie. Ce serait son devoir, mais l'a-t-il accompli? Le gouvernement doit à cet égard des explications à la France, dont le nom tombe plus bas de jour en jour dans l'esprit de tous les Peuples, grâce à la politique de son gouvernement.

Nous lisons dans le *Temps* :

« Les étranges récits de l'*Assemblée nationale* sur les réunions les plus intimes de ses adversaires politiques, les détails toujours malveillants par lesquels elle dénaturait le caractère de ces réunions, avaient depuis longtemps ému l'opinion publique.

« Le *Temps*, plus particulièrement dénoncé dans ces derniers jours par l'*Assemblée nationale*, après avoir, avec une extrême modération, averti les rédacteurs de ce journal qu'ils jouaient à son égard un rôle singulier, a énergiquement qualifié hier leur conduite, à propos d'un nouvel article où plusieurs de ses rédacteurs étaient nommés.

« Le rédacteur en chef de l'*Assemblée nationale* nous demande aujourd'hui la rétractation de notre article ou une réparation par la voie des armes.

M. Xavier Durrieu, dont le caractère est connu, a accepté, avec sa loyauté ordinaire, la responsabilité de l'article publié dans le *Temps*; il a chargé deux amis de répondre à la provocation qui lui était adressée :

« Qu'il était prêt à donner une satisfaction au rédacteur
» en chef de l'*Assemblée nationale*, lorsque celui-ci lui au-
» rait prouvé, en faisant connaître le dénonciateur, que
» soit directement, soit indirectement, il n'était ni l'au-
» teur ni le complice de l'espionnage dont lui, M. Xavier
» Durrieu, et ses amis ont été l'objet. »

» Un honnête homme a besoin de savoir à qui il a affaire.

ETATS GERMANIQUES.

Bavière. — MUNICH, 10 *septembre*. — Le roi a ouvert aujourd'hui la session des chambres par un discours dont voici la partie la plus saillante concernant les affaires de l'Allemagne.

« Le peuple allemand éprouve avant tout le besoin d'une nouvelle constitution dans laquelle il puisse se reconnaître et agir comme une seule nation. Je partage ce sentiment

---

premières observations, elle a l'apparence d'une étoile de neuvième ou de dixième grandeur, et sa révolution serait de 1320 jours. D'après divers astronomes allemands, elle ne serait autre que la planète vue en 1835 par M. Cacciatore, et sa révolution ne serait alors que de 1278 jours seulement.

Electricité animale. — M. de Humboldt communique à l'Académie de nouveaux détails sur les expériences de M. Dubois Reimond. Le dispositif en est d'une extrême simplicité. On prend un galvanomètre très sensible : on fixe à ses bouts deux lames de platine parfaitement homogène; on plonge ces lames dans deux vases remplis d'eau salée, et on finit par tremper à la fois dans chacun de ces vases deux doigts correspondants de chaque main.

Quand l'aiguille sera parfaitement en repos après cette première immersion, on raidit tous les muscles de l'un des bras, de manière à établir l'équilibre entre les flexeurs et les extenseurs de toutes les articulations du membre, à peu près comme on a coutume de le faire dans les écoles de gymnastique pour faire apprécier, au toucher, le développement de ses muscles.

A l'instant l'aiguille se met en mouvement, et le sens de sa déviation est toujours tel qu'il indique dans le bras tétanisé un courant inverse d'après la natation de Nobili, c'est à dire un courant dirigé de la main à l'épaule.

M. Dubois Reimond a réussi à produire des déviations qui allaient jusqu'à 30 degrés.

Ces expériences accusent de même la prédominance habituelle du bras droit sur le bras gauche, en ce que les déviations produites par la tétanisation du bras droit sont plus fortes que celles produites par le bras gauche.

Paléontologie. — M. Paul Gervais, professeur à la Faculté de Montpellier, continue à entretenir l'académie de ses recherches sur la répartition des mammifères fossiles entre les différents étages tertiaires qui concourent à former le sol de la France.

Economie rurale. — M. Eug. Chevandier présente une note sur les ravages exercés en 1848 par l'origye pudibonde (espèce de chenille) dans les forêts de hêtres du versant occidental des Vosges, entre Phalsbourg et Cirey. La superficie de forêts ravagées est de trois à quatre mille hectares, laissant une trace d'environ trente kilomètres de long sur trois cents mètres environ de large. C'est sur les hêtres de haute futaie préférablement aux taillis que ces êtres ont porté leur destructivité. Après ce ravage, les cadavres de ces insectes couvraient presque partout la moitié de la surface du sol, et dans certains endroits formaient une couche épaisse d'environ trois à quatre centimètres.

M. Baudelocque adresse une note relative à l'éther sulfurique, considéré au point de vue de l'hygiène et de la thérapeutique.

Le savant médecin annonce qu'ayant remarqué que l'éther sulfurique réduisait le gaz hydrogène sulfuré, il eut l'idée de faire servir cette propriété pour désinfecter, au moyen de quelques gouttes, soit une chambre de malade, soit une garderobe. Il propose de même l'emploi de l'éther sulfurique en potion ou en lavement pour faire disparaître les gaz qui distendent les hernies.

M. Vanner fait connaître les résultats qu'il a obtenus dans des recherches ayant pour objet de déterminer le rapport numérique qui existe entre la masse du sang et celle du corps entier chez l'homme et chez les mammifères.

L'auteur a établi après, de nombreuses pesées faites dans les abattoirs de Paris, que ce rapport est sensiblement égal à un vingtième, c'est à dire cinq kilogrammes de sang sur un animal pesant cent kilogrammes. M. Vanner remarque que la détermination de ce fait a de l'importance en ce qu'il permet de fixer, suivant les individus, la mesure qu'il serait dangereux de dépasser pour les saignées, et qu'il fait mieux sentir le péril qu'amènent certaines pertes sanguines, pour peu qu'elles se prolongent, par exemple celles qui surviennent chez les femmes à l'époque de l'accouchement.

M. Schwanger annonce avoir employé avec succès, dans le traitement du choléra, la poudre d'ipécacuanha administrée à la dose de vingt à trente grains.

Médecine. — M. Rayer lit un rapport sur le concours relatif à la question des morts apparentes et aux moyens de prévenir les enterrements prématurés. (Prix de 1,500 fr. fondé en 1837 par M. Manni, professeur de l'université de Rome. Le programme portait : *Quels sont les caractères distinctifs des morts apparentes? Quels sont les moyens de prévenir les enterrements prématurés*.

Ce prix a été remporté par le docteur Bouchot. Ses observations l'ont conduit à ce résultat, savoir : que toutes les morts apparentes et, en particulier, celles qui sont dues à l'asphyxie et à la syncope présentent, quelle que soit la diversité de leurs symptômes, un caractère commun, *la persistance des battements du cœur*, caractère qui les distingue de la mort réelle; cas où la cessation complète des battements de cet organe reconnue par l'auscultation constitue un signe immédiat et certain de la mort.

Quant à la seconde question, l'auteur trouve que la législation actuelle à l'égard des décès est insuffisante. Il voudrait que les législateurs étendissent, par une loi, à toutes les communes la constatation du décès par un médecin, ainsi que cela se fait dans quelques grandes villes.

M. Ferdinand soumet au jugement de l'Académie une note sur un tunnel flottant.

Physiologie. — M. Pouchet présente une note sur la mutabilité de la coloration des rainettes, et sur la structure microscopique de leur peau. L'auteur conclut, après une description minutieuse de ces curieux phénomènes chez les rainettes, à attribuer ce phénomène aux mêmes causes que ceux des caméléons, dont le mystère a été dévoilé par M. Milne Edwards.

Seulement chez nos batraciens la couche colorante profonde serait composée non de vésicules, mais de houppes pénicilliformes ou stelliformes.

Chirurgie. — Kyste de l'orbite, injection iodée; guérison par M. le docteur Favignot.

Physiologie. — Anatomie de la langue. L'auteur du mémoire, M. Valles, reconnaît deux genres de papilles sur la surface supérieure de la langue : les unes globuleuses, contenant toujours de nombreux vaisseaux capillaires avec une circulation très rapide; les autres coniques et sans vaisseaux, excepté à leur base.

En outre, chaque papille fongiforme contient un nerf considérable entrant dans la papille avec et entre ces vaisseaux capillaires. Il en déduit que les papilles fongiformes sont destinées uniquement à la dégustation, tandis que les coniques servent au toucher.

Zoologie. — Deuxième note sur les espèces d'hippopotames. L'auteur, M. Duvernoy, en reconnaît jusqu'à présent neuf espèces, dont trois vivantes existant en Afrique et six espèces à l'état fossile.

Astronomie. — Résumé de chronologie astronomique, par M. Biot.

Minéralogie. — Expérience sur la formation artificielle de quelques minéraux par voie humide, par M. de Sénarmont. Les produits obtenus par lui sont les suivants

Carbonate de magnésie,
Carbonate de protoxide de fer,
Carbonate de manganèse,
Carbonate de zinc.

M. Belli, professeur de physique à l'Université de Pavie,

et je tiens fermement à la pensée que la nouvelle constitution doit embrasser toutes les tribus allemandes dans une union librement consentie sans privilége pour aucune, pour porter d'heureux fruits. Si difficile que soit la solution de cette haute mission, elle réussira par le désintéressement de tous. Je salue avec joie la perspective fondée dans ces derniers jours de la formation d'un pouvoir central provisoire, d'une efficacité généralement reconnue, comme le premier pas important vers le but. Mon gouvernement donnera immédiatement aux chambres les documents les plus complets sur l'état actuel de l'affaire de la constitution allemande et sur sa conduite dans cette affaire.

« La Constitution bavaroise a déjà éprouvé beaucoup de modifications; d'autres sont nécessaires afin que la Bavière conserve son ancienne force dans la nouvelle époque. Une révision de la Constitution vous sera présentée ; elle sera basée sur les principes désignés comme droits fondamentaux du peuple allemand par l'Assemblée nationale, dans l'esprit des propositions du gouvernement du 18 mai dernier.

» A mon profond chagrin, le mouvement politique est sorti dans plusieurs parties du royaume de la voie de la légalité, et a conduit à des crimes. L'autorité légale a rétabli l'ordre ; la justice remplit sa mission indépendante. Mais je sais très bien distinguer les meneurs de ceux qui ont été trompés. Vous ne me refuserez pas votre coopération et je suis le penchant de mon cœur. »

PRUSSE.

BERLIN, 13 *septembre*. — Le ministère a modifié son premier projet de l'impôt sur le revenu. Au lieu de commencer à courir dès que le revenu atteint 400 écus, cet impôt ne se prélèvera que sur un revenu de mille écus et au dessus, à raison de 3 pour 100, sans échelle progressive.

— La commission de la seconde chambre, chargée de la révision de la charte, a décidé que l'armée ne prêterait pas serment à la constitution, tandis que tous les fonctionnaires publics civils prêtent serment de fidélité et d'obéissance au roi et à la charte.

POLOGNE.

Après la publication de l'état de siége dans toute la Galicie, tous les journaux, excepté les feuilles officielles et la feuille très-modérée *Czas*, pnbliée à Cracovie, cessèrent d'y paraître. La censure étendit ses griffes sur ce dernier journal et elle fut si sévère que même les nouvelles de la bourse de Vienne y furent rayées. C'est le chef politique de la ville qui s'attribue les fonctions de censeur de cette feuille. Mais quelque temps après il déclara ne pas vouloir s'en occuper et il la renvoya à l'autorité militaire. Celle-ci n'a pas voulu non plus s'en charger, de sorte que pendant une semaine entière on se la passait réciproquement. Enfin on l'autorisa à paraître sans censure. Le fait est que malgré la constitution la censure préventive a été rétablie en Galicie par l'autorité militaire pendant sept mois.

— L'autocrate a quitté Varsovie le 9 septembre pour retourner à Saint-Pétersbourg.

HONGRIE.

Quelques bandes de guérillas parcourent les parties orientales de la Hongrie. Un corps de 3,600 hommes avec 6 canons a pénétré en Galicie, mais, ayant perdu 4 canons et 800 hommes, il s'est dispersé. De petits détachements des corps qni avaient mis bas les armes parcourent aussi la Transylvanie, dont la partie saxonne seule est obligée de fournir à l'armée autrichienne 5,000 recrues.

— On amène au camp de l'armée qui doit bloquer la forteresse de Komorn des tentes, des couvertures et d'autres objets indispensables pendant l'hiver. L'artillerie de siége est du plus gros calibre. Le corps russe du général Grabbe ne prendra pas de part active au siége. Il a reçu l'ordre de rester dans le rayon des villes des montagnes où il forme l'aile droite de l'armée russe qui reste en Hongrie, de même que le corps du général Grotenhielm en forme l'aile gauche.

— On écrit de Pesth, le 6 septembre :

« Les hostilités ont probablement repris à Komorn, car on entend une sourde canonnade dans cette direction et un transport considérable de blessés est arrivé de Komorn. (*Wanderer*.)

— Les voyageurs qui arrivent de Koszyce par Pesth à Vienne assurent que les routes sont sûres, mais que des guérillas inquiètent les environs de Pesth à Raab.

— Le ministre des finances sous Kossuth, François Duszek, est arrivé à Bude avec 78 wagons dans lesquels se trouvaient, outre les presses de monnaie de Kossuth, ses autres bagages, la caisse du gouvernement insurrectionnel et l'argenterie du général Kisz.

AUTRICHE.

L'empereur a donné les ordres suivants, relativement à l'armée insurrectionnelle hongroise :

« Les soldats et les sous-officiers qui s'étaient rendus des autres provinces autrichiennes en Hongrie, et qui y ont formé des détachements distincts, comme la légion viennoise et la légion des Polonais de la Galicie, seront organisés en compagnies de discipline et employés aux travaux de fortifications. Les insurgés, sujets non autrichiens, excepté les généraux et les officiers supérieurs, seront escortés jusqu'à la frontière pour être livrés aux autorités de leur pays. En cas de difficultés dans leur extradition, ils seront embrigadés dans les compagnies de discipline. Les chefs des insurgés et les officiers, jusqu'au grade de capitaine, seront arrêtés et traduits devant les commissions militaires. Des autres officiers, il n'y aura que ceux qui ont servi auparavant dans l'armée autrichienne qui seront traduits devant les tribunaux militaires. »

— La *Presse* de Vienne s'occupe beaucoup de la future organisation de la Hongrie. D'après elle, il n'y aurait que trois systèmes à appliquer : un gouvernement arbitraire, à l'aide des employés éclairés; le gouvernement d'après la charte, pour la monarchie entière, et le gouvernement des concessions en dehors de la charte. Le ministère actuel ne songe pas à appliquer à la Hongrie un régime arbitraire; une révolution nouvelle en serait la conséquence. L'indifférence pour la monarchie d'une partie de la noblesse hongroise, tandis que l'autre prenait part à l'insurrection, défend au gouvernement de remettre en vigueur l'ancienne constitution aristocratique. La *Presse* croit que le ministère et la cour sont d'accord pour appliquer à la Hongrie la constitution octroyée, et pour mettre ainsi à exécution le projet de centralisation dans toute l'étendue de la monarchie.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 11 *septembre*. — Chambre des députés, séance du 10. — L'arrestation du général Garibaldi a soulevé dans la chambre des députés une tempête violente.

Le député Sanguinetti se levait au commencement de la séance pour appuyer une pétition des habitants de Chiavari contre l'arrestation du général, et demandait que le rapport sur cette pétition eût lieu immédiatement.

Le député Baralis lui succédait à la tribune, énumérait d'une voix émue tous les titres de gloire de Garibaldi, et demandait qu'on ne chassât pas de son pays un homme qui en est la gloire.

La chambre attendait avec anxiété la réponse du ministère.

M. Pinelli est monté à la tribune pour soutenir sèchement que l'arrestation du général était légale ; que l'art. 35 du code privait de ses droits civils quiconque prenait à l'étranger du service militaire ; que par conséquent Garibaldi, fait général par la République romaine, avait perdu sa qualité de citoyen.

Ces misérables arguments ont excité la plus vive indignation dans toute la chambre.

Bientôt la discussion est sortie des bas fonds où l'avait portée le ministère pour s'élever sur les hauteurs de cette question qui fait palpiter tous les cœurs au-delà et nous pouvons dire aussi en deçà des Alpes, la question de la nationalité italienne.

Comment, dit le député Valerio en s'adressant au ministre, comment avez-vous eu le triste courage de déclarer devant un parlement italien que Garibaldi a accepté du service en terre étrangère, lorsque l'intrépide soldat faisait comme nous la guerre pour repousser l'étranger descendu en Italie pour opprimer la terre italienne et y étouffer la liberté naissante ! Imitez-le si vous pouvez, dit il en finissant ; honorez-le et ne l'arrêtez pas.

Le député Brofferio, que l'on trouve toujours sur la brèche quand il s'agit de questions d'honneur et de patrie, n'est pas non plus resté en arrière.

Deux fois il est monté à la tribune pour reprocher aux ministres de faire d'une question d'honneur national une misérable question de subtilités légales.

Que le ministère apprenne de nous, dit il en finissant, que s'il a violé la Constitution en portant la main sur un citoyen, il a encore fait à l'Italie le plus sanglant outrage en offensant l'immortel défenseur de sa gloire et de sa liberté.

Le député Tecchio a proposé un ordre du jour ainsi conçu :

La Chambre, en déclarant que l'arrestation du général Garibaldi et l'intention de l'expulser du Piémont sont contraires aux droits consacrés par la Constitution, aux sentiments de la nationalité et de la gloire italiennes, passe à l'ordre du jour.

GÊNES, 9 *septembre*. — Garibaldi, bien que prisonnier, est traité avec beaucoup d'égards. On lui a donné un soldat de planton, pour lui rendre tous les petits services dont il peut avoir besoin ; la porte de sa chambre est gardée par une sentinelle ; aucun de ses amis n'éprouve la moindre difficulté pour le voir. Tous les officiers ont libre accès auprès de lui, et beaucoup déjà ont été le visiter. Hier, tous les officiers des tirailleurs et quelques officiers d'autres corps portèrent avec Garilbaldi un toast à l'Italie. Garibaldi, qui joint le sens politique au courage militaire, recommande l'accord et l'union, afin que le Piémont se fortifie, se relève dans l'opinion, et puisse devenir le boulevard de la liberté et de l'indépendance italienne.

Il paraît que Garibaldi a l'intention de se rendre à Tunis où il a beaucoup d'amis, puisqu'il semble qu'on a le dessein de lui interdire le séjour de sa patrie.

10 *septembre*. — L'invasion du choléra dans les provinces méridionales de la France, et dans plusieurs villes de la Lombardie et des Etats vénitiens, a excité l'attention du conseil de santé, qui a prescrit plusieurs mesures afin d'éloigner la contagion.

Vénétie. — VENISE. — Le *Lloyd* autrichien rapporte une correspondance dans laquelle il est dit que, suivant un calcul fait par le général de cavalerie Hess, le siége de Venise a coûté 10,000 morts ; qu'il y a eu 15,000 hommes malades ou hors de combat, et qu'il a été dépensé un million de florins pour le matériel de guerre employé ou perdu.

Il faudra près d'un autre million pour réparer les fortifications et autres dommages à la charge du trésor.

On prétend que Negrelli, après avoir examiné le pont du chemin de fer, a calculé qu'il faudrait 200,000 florins pour le rétablir.

D'après ce que disent les officiers autrichiens, les batteries vénitiennes sont un chef-d'œuvre de construction.

La garnison de Venise est de 8 à 10,000 hommes.

Toscane. — FLORENCE, 7 *septembre*. — Aujourd'hui était le jour indiqué par la légation de Sardaigne pour célébrer les funérailles de Charles-Albert. On sait que le général d'Aspre, pour punir l'envoyé qui avait refusé une invitation à la fête donnée par lui, s'était une première fois opposé à la célébration de ces funérailles. Maintenant il n'y avait plus à reculer ; il fallait fermer l'église de Santa-Croce où devait avoir lieu la cérémonie, ou laisser faire. C'est ce dernier parti qui a été pris. Des messes ont été célébrées pendant toute la matinée en l'honneur de Charles-Albert. Une foule considérable s'est pressée pendant tout le temps aux portes de l'église.

On assure que l'on travaille en toute hâte à former les rôles de la garde nationale, qui reprendrait bientôt son service. Cependant il n'y a pas encore de certitnde à cet égard.

Un cas de choléra s'est manifesté hier à l'hôpital militaire de Castello. Le soldat autrichien qui en a été attaqué a été emporté en peu de temps.

États romains. — ROME, 4 *septembre*. — Sa Sainteté, ce matin, s'est rendue à la cathédrale de Gaëte pour y recevoir la bénédiction, et à huit heures et demie s'est embarquée sur un pyroscaphe napolitain, en compagnie du roi, du comte de Trapani, de plusieurs cardinaux et du nonce du pape à Naples.

Tous les forts de Gaëte et les bâtiments ancrés dans la rade ont fait les saluts d'usage pour les têtes couronnées.

Le vapeur monté par le pape était accompagné par des pyroscaphes napolitains, français et espagnols.

La flottille traversa le canal de Procida au milieu d'une quantité infinie de petites barques remplies de monde et à la vue d'une immense foule accourue sur le rivage pour jouir de ce spectacle.

A deux heures, elle arrivait à la pointe de Pausilippe et vint aborder à Piè di Grotta. Alors le château de l'Œuf donna le signal, et tous les forts de la capitale tirèrent cent coups de canon. Toutes les cloches étaient en branle.

Les bâtiments nationaux et étrangers ancrés dans la rade furent pavoisés, et firent aussi des salves.

La reine, qui montait un vapeur séparé, se rendit au Palais.

Le saint père poursuivit son trajet et débarqua au port de Granetello, où il fut reçu par le comte d'Aquila, le prince de Salerne et l'infant dom Sébastien.

Le pape et le roi montèrent en voiture.

Arrivé au palais de Portici, le pape y trouva plusieurs cardinaux et se rendit avec eux à la chapelle.

Jeudi prochain sa sainteté doit se rendre à Naples, et célébrera la messe à la chapelle de saint Janvier.

5 *septembre*. — On prétend qu'une scission s'est opérée dans le sein de la commission pontificale. On parle de son remplacement par un seul commissaire pontifical. Si l'on en croit les bruits qui courent, le général Oudinot reviendrait bientôt à Rome avec un arrangement définitif.

La France veut une Constitution, l'Autriche aussi, mais sans la sécularisation. L'Espagne et Naples sont pour une consulte de gouvernement.

Malte, 29 *août*. — Mercredi dernier la commission nommée par le gouvernement pour la révision des listes électorales a proclamé les noms des conseillers nommés par les électeurs pour prendre place dans le conseil de gouvernement. Voici leurs noms : Montebello Pulis, chanoine, Amato Scerri, l'évêque Cadolsi, l'archiprêtre Fiteni, Pullicino, Vella, l'avocat d'Ingli.

SUISSE.

BERNE, 12 *septembre* 1849. — La haine n'est pas toujours une heureuse conseillère. Nous en voyons la preuve dans les tendances avouées par l'*Assemblée nationale*. Ces tendances sont identiques avec celles du parti vaincu chez nous en 1847. La faction dont ce journal est l'organe, répudiant tout sentiment de nationalité (ainsi faisaient les sunderbondiens), trahit évidemment les intérêts de la France. La jeune république pourrait-elle voir avec indifférence les armées de la coalition maîtresses de la haute Italie, de la rive droite du Rhin, occuper à Neuchâtel, ou dans l'intérieur de la Suisse, une position d'où elles menaceraient tous les départements de l'est?

Si en 1814 la Suisse, organisée comme elle l'est aujourd'hui, avait, durant la lutte, défendu le passage du Rhin, disputé pied à pied les gorges étroites du Jura, les vallées des Alpes, les généraux français chargés de protéger les provinces du sud, n'auraient-ils pas pu se réunir à Napoléon, manœuvrant autour de Paris, et rallier peut-être la victoire? Conseiller à la France d'abandonner la Suisse à la merci des princes du Nord, non seulement c'est avancer les affaires de la réaction, mais encore c'est prouver que, comme en 1814, on est prêt à tendre la main à l'invasion.

— Les frontières du Tessin se garnissent chaque jour de troupes autrichiennes. Elles sont si près de la frontière, qu'elles peuvent être en moins de dix heures à Lugano. Est-il prudent de laisser le Tessin sans défense? Nous avons déjà appelé l'attention du gouvernement sur le danger que court ce canton.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES, 14 *septembre*. — *Midi* : Consolidés 92 1/4 3/8 au comptant et 92 1/2 5/8 pour compte.

Trois heures : Ils ferment à 92 5/8 pour compte.

Au cap de Bonne-Espérance, d'où l'on a des nouvelles jusqu'au 10 juillet, il s'est manifesté une grande irritation parmi les habitants au sujet d'une décision récente du gouvernement britannique qui ordonne de déporter désormais dans leur pays une partie des criminels condamnés en Angleterre. Il paraît que le gouverneur, sir H. Smith, se verra obligé de surseoir provisoirement à l'exécution de la mesure précitée.

Le *Times* revient, dans un article très étendu, sur tout ce qu'il y avait d'impolitique dans l'intervention française à Rome, mais en même temps sur tout ce qui oblige aujourd'hui les Français à persévérer dans leurs efforts pour assurer aux Romains un gouvernement libéral. Cet article met dans tout son jour la lutte qui existe désormais entre le républicanisme et le papisme ; le *Times* conclut que les interventions armées à l'étranger, particulièrement entre les gouvernements et les Peuples, présentent la tâche la plus difficile et la plus ingrate qu'on puisse se créer.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Moniteur* de ce matin contient une ordonnance de M. le président de la République relative à diverses nominations dans la magistrature.

— C'est aujourd'hui 15 qu'a commencé, dans toutes les mairies, la confection des listes du jury national.

— Par arrêté du préfet de la Seine, placardé ce matin, le premier tirage public des numéros de coupons à rembourser, appartenant à l'emprunt de 25 millions, contracté le 26 avril dernier, aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, à 10 heures du matin, le 26 du courant.

Les trente-quatre premiers numéros sortant gagneront les primes ci-après : 1er 30,000 fr., 2e 15,000 fr. ; 3e 10,000 fr. ; 4e 7,000 fr., les trois suivants 3,000 fr. chacun, les quatre suivants, 2,000 fr., les six suivants, 1,000 fr., les 16 suivants, 500 fr. chacun, et le 34e 895 fr.

— C'est aujourd'hui 16 qu'a lieu la clôture de l'exposition d'ouvrages d'art de l'Orangerie du Louvre.

— Après avoir restauré le Génie de la Liberté qui plane au sommet de la colonne de la Bastille, les ouvriers travaillent, en ce moment, à restaurer le piédestal de bronze, le sous-bassement en marbre et l'entrée des tombeaux.

— On est en train de démolir tout un îlot de maisons sur le quai Saint-Paul, pour donner à ce quai la largeur normale qui lui manquait.

— *Un bon pasteur doit mourir pour son troupeau, et le pape fait mitrailler le sien*. Voilà ce que contenait un placard en grosses lettres affiché ces jours derniers sur les murs de l'église Saint Germain-l'Auxerrois, en face du Louvre.

Pas un des nombreux passants qui s'arrêtaient pour lire ce placard en cet endroit si fréquenté par le public n'a témoigné la moindre sympathie pour le pape ni manifesté le désir d'arracher cette affiche.

Voilà ce que nous rapporte un témoin oculaire digne de foi qui stationna pendant fort longtemps en cet endroit pour vérifier le fait.

— Nous avons annoncé dernièrement l'ascension de M. Arban à Marseille, en disant qu'après trois jours on n'avait pas encore de ses nouvelles ; voici le récit de l'intéressant voyageur d'après le *Courrier de Marseille :*

« Parti le dimanche, 2 septembre à 6 heures et 1/2 du soir du Château-des-Fleurs, je traversai à 8 heures le bois de l'Esterel, et les expériences que je fis me démontrèrent que j'étais à la hauteur de 4,000 mètres. Déjà la température était froide, mais sèche, et mon thermomètre centigrade marquait 4 degrés au-dessous de zéro. Le vent soufflait sud-ouest et me portait sur Nice. Je me suis tronvé pendant près de deux heures enveloppé de nuages fort épais au-dessus de moi ; ma pelisse ne suffisait plus pour me garantir du froid, dont je souffrais surtout aux pieds. Je résolus néanmoins de continuer mon voyage, et je me décidai à franchir les Alpes dont je savais n'être plus éloigné, ma provision de lest étant suffisante pour m'élever au dessus des pics les plus élevés. Le froid augmentait, le vent devenait régulier, la lune m'éclairait comme le soleil en plein jour. J'étais au pied des Alpes ; les neiges, les cascades, les ruisseaux étincelaient ; les gouffres, les rochers formaient des masses noires qui servaient d'ombre à ce tableau gigantesque.

» Le vent contrariait la régularité de ma marche ; j'étais tour à tour obligé de descendre et de m'élever pour surmonter les pics qui se présentaient sans cesse. Il était onze heures du soir lorsque j'arrivai au sommet des Alpes ; l'horizon devenait libre, ma marche régulière. Alors je songeai à souper.

» J'étais à la hauteur de 4,600 mètres ; il me fallait forcément continuer mon voyage et gagner le Piémont ; je ne voyais devant moi que le chaos, et ma descente dans ces parages était impossible. Après avoir soupé, j'eus l'idée de jeter ma bouteille vide au milieu de ces neiges, afin que si un jour quelque hardi voyageur venait à faire une ascension sur ce pic, il pût trouver un vestige qui fît croire qu'un autre avant lui avait exploré ces régions vierges de tout habitant.

» A une heure et demie du matin, je me trouvais au dessus du mont Viso, que je connaissais, l'ayant exploré dans un premier voyage dans le Piémont. Le Pô et la Durance y prennent leur source. Je reconnus la position, et je découvris ses magnifiques plaines. Avant cette certitude, un singulier effet de mirage, produit par la lune sur les neiges et les nuages, aurait pu me faire croire que j'étais en pleine mer. Cependant le vent d'ouest n'avait cessé de souffler, et mes observations précises me démontraient que je ne pouvais être au-dessus de la mer. Les étoiles venaient en aide à ma boussole, et j'apercevais le Mont-Blanc, dont la position m'indiquait avec certitude que j'approchais de Turin. Le Mont-Blanc que j'avais à ma gauche, à ma hauteur, dominait tous les nuages et ressemblait à un immense bloc de cristal qui scintillait de mille feux.

» A deux heures trois quarts, le Mont-Viso, que j'avais derrière moi, m'indiqua d'une manière certaine que j'étais aux environs de Turin. Je me décidai à descendre. Ce que j'effectuai sans aucune difficulté, ayant encore du lest à ma disposition pour aller plus loin. Je descendis auprès d'une immense ferme ; plusieurs chiens de garde m'entourèrent, et ma pelisse me préserva de leurs caresses. Leurs aboiements réveillèrent les paysans qui furent plus surpris qu'effrayés de ma présence ; ils m'ouvrirent, ils constatèrent qu'il était deux heures et demie du matin, que j'étais dans le village de Pion-Forte, près Stubini, à six kilomètres de Turin.

» Je passai la nuit dans la ferme, et, le matin, les paysans m'accompagnèrent chez le maire qui me délivra un certificat constatant mon arrivée, etc., etc.

» J'arrivai à Turin à neuf heures du matin, après avoir emballé mon ballon et ma nacelle. Je m'empressai d'écrire au gérant du Château-des Fleurs pour tirer d'inquiétude ma femme, mes amis et le public marseillais, qui pouvaient s'intéresser à moi. Je me rendis ensuite chez M. Bois-le-Comte, ambassadeur français, qui me fit délivrer un passeport, et à onze heures du matin j'assistai, dans l'église de la Matre di Dio, au service funèbre qui avait lieu en l'honneur de la mort de Charles-Albert. La eérémonie fut suivie d'une revue des gardes nationales. Le soir, j'allai au théâtre d'Angennes : Ligier jouait *Louis XI*. Je pensai, malgré moi, que la veille, à la même heure, j'étais à 140 lieues, au Château-des-Fleurs de Marseille. »

— On lit dans l'*Echo de la Dourbie* :

« La justice s'est transportée, dimanche dernier, dans le canton de Peyreleau (Aveyron) pour constater un crime.

» Samedi matin, le maréchal-des-logis Batut et le gen-

---

envoie une note sur les météores aqueux.

M. Paul Gervais. — Note sur une nouvelle espèce de singes fossiles.

M. Elie de Beaumont fait observer à l'occasion de cette communication qu'en joignant la découverte de M. P. Gervais à celles faites dans le département du Gers et aux environs de Londres, on connaît aujourd'hui des singes fossiles dans les trois principaux étages tertiaires de l'Europe occidentale, c'est-à-dire dans toute la partie de l'échelle des terrains sédimentaires où les ossements de mammifères sont abondants. Il ajoute que si l'homme avait existé à l'époque où ces terrains ont été déposés il serait bien étonnant qu'on n'y ait encore trouvé ni ossements humains ni débris de l'industrie humaine. La découverte des singes fossiles lui paraît une confirmation indirecte du peu d'ancienneté de l'espèce humaine.

Calcul des probabilités. — Note sur les chances du brelan, au jeu de la bouillotte, par M. G. Lamé. La bouillotte se joue ordinairement entre quatre personnes. Le jeu se compose de vingt-huit cartes seulement ; quatre as, quatre rois, quatre dames, quatre neuf et quatre huit. On distribue trois cartes à chaque joueur, on retourne la treizième, il en reste sept au talon. Parmi les coups divers qui peuvent faire gagner la partie, se trouvent le brelan simple et le brelan carré. Un joueur a brelan simple lorsque les trois cartes qu'il a reçues sont de même espèce ; savoir : trois as, ou trois rois, ou trois dames, ou trois neuf, ou trois huit. Il y a brelan carré lorsque la carte retournée est précisément la quatrième de la même espèce. S'il a seul brelan simple, il gagne les enjeux ; si deux, ou trois ou même quatre joueurs à la fois ont des brelans simples, le supérieur gagne : le brelan d'as l'emporte sur tous ; s'il manque c'est celui de rois et ainsi de suite, dans l'ordre indiqué. Quand l'un des brelans est rendu carré par la retourne, il l'emporte sur tous les brelans simples... sans entrer dans ces couleurs. Ainsi, un joueur peut parier un contre cinquante-six qu'il aura brelan, mais il ne doit parier que un contre soixante au moins qu'il aura seul brelan. On peut parier un contre un avec avantage qu'il y aura au moins un brelan dans onze parties, avec désavantage dans dix ;... de même l'on peut parier un contre un avec avantage qu'il y aura au moins une fois brelan carré dans cent soixante-neuf parties, avec désavantage dans cent soixante-huit.

Rapport lu par M. Gaudichaud, sur un Mémoire de M. Lamarc-Picquot, relatif aux résultats scientifiques de son dernier voyage dans l'Amérique septentrionale, et à l'introduction en France de deux plantes alimentaires — le Psoralea esculenta et l'Apios tuberosa, recueillies dans des steppes ou prairies, situées par 43° 53 latitude, et 95° 28 longitude ouest de Paris. La première de ces plantes offre l'inconvénient d'être vivace, et de ne former chaque année qu'une couche farineuse assez mince. De plus, sa souche tubéreuse est surmontée d'une petite tige ligneuse de 4 à 6 centimètres de haut, du sommet de laquelle partent les bourgeons, au nombre de un, deux, et plus rarement trois. Ces bourgeons, qui sont verts, ovales, glabres, luisants, donnent naissance à des rejets herbacés annuels, velus, ordinairement rameux, et qui se détachent constamment de la plante aux approches de l'hiver, pour faire place à de nouveaux bourgeons destinés à la végétation de l'année suivante.

Ce légume tuberculeux contient à l'état normal, selon M. Payen, 33,7 pour 100 de substance farineuse, tandis que la pomme de terre n'en contient que 25 pour cent. L'apios tuberosa qu'il est inutile de décrire ici puisqu'il l'est dans tous les traités de botanique, et qu'on en cultive en France depuis fort longtemps, seulement sa culture a été négligée et les plants apportés par M. Picquot viennent de l'Amérique du nord au lieu du sud ; ce qui fait espérer que la plante, en s'acclimatant facilement, donnera de plus beaux résultats que les précédents. M. Payen a trouvé 42,4 pour 100 de matière sèche alimentaire ; elle présente plus de matières azotée et plus de matières grasses que la pomme de terre. Le premier de ces tubercules, la picquotiane, vient dans les terrains secs ; la seconde, au contraire, dans les terrains bas et humides.

M. de Jussieu lit un rapport sur un mémoire de M. le docteur Weddell intitulé : *Histoire naturelle dee Quinquinas*, dans lequel l'auteur, M. Weddel, après avoir décrit les différentes espèces de quinquina et leur mode d'exploitation, appelle l'attention du monde savant sur le défaut complet d'équilibre entre la consommation et la production des meilleures écorces de quinquina, et la destruction assez rapide qui menace les espèces les plus estimées, car les arbres à quinquina ou Cinchonas, ne se trouvant jusqu'à présent que sur une zône assez étroite, sur les revers de la grande Cordilière des Andes, à une hauteur moyenne de 1,600 à 2,400 mètres, s'étendent du 19e degré de latitude australe au dixième de latitude boréale.

Il propose deux remèdes, l'un presque inexécutable consisterait en une sage législation qui en modérerait l'exportation et une sage économie dans l'exploitation.

Le second consisterait dans la multiplication par la culture : son succès serait sans doute assuré sur toute cette vaste étendue, où les quinquinas croissent naturellement. En France ou en Algérie, les sacrifices que coûterait une pareille entreprise ne sauraient guère être faits que par l'Etat.

M. Leymeric présente un mémoire sur un nouveau type pyrénéen parallèle à la craie proprement dite.

M. de Gasparis annonce à M. Arago que M. Capocci, chargé par lui de donner un nom à la nouvelle planète qu'il a découverte, lui a donné celui d'Igea, et pour symbole un serpent avec une étoile au dessus de la tête, pour faire allusion à la divinité fille d'Esculape et déesse de l'hygiène.

M. Schumacher écrit à M. Arago pour faire connaître les éléments de la nouvelle planète.

M. Alexis Perrey, de Dijon, écrit à M. Arago avoir répété lui-même l'expérience de M. Boutigny, au haut fourneau du Val-Suzon, c'est-à-dire qu'il a mis ses pieds sur de la fonte de fer incandescente sans se brûler.

M. Leras, sur un tremblement de terre observé à Brest, le samedi 26 mai, à 10 heures du soir. C'est le quatrième qu'on ressent au Finistère depuis 1829.

M. Aubry annonce qu'il s'est occupé de la fabrication de machines arithmétiques, qu'il est parvenu à simplifier au point qu'une machine multipliant neuf chiffres par neuf chiffres ne reviendra qu'à cinq francs, et les plus compliquées n'excéderont pas douze francs.

M. Rey adresse un mémoire et une feuille de dessin concernant un système de chemin tubulaire atmosphérique, par lequel les voyageurs pourront, dit l'auteur, être transportés avec la vitesse de 190 lieues à l'heure et au dessus.

J. JUSTIN B.

---

darme Delmas, de la brigade de Saint-Jean-du-Bruel, étaient en tournée dans la commune de Laroque-Sainte-Marguerite. Arrivés près de Pierrefiche, ils se séparèrent pour surprendre des chasseurs que les aboiements d'un chien leur avaient signalés. Au détour d'un sentier, le maréchal-des-logis tombe à l'improviste sur deux individus couchés à plat ventre et armés de fusils. Ils se levèrent aussitôt; l'un prend la fuite, l'autre saisit son arme, la dirige contre la poitrine de Batut et le menace de faire feu s'il avance vers lui.

» Tout à coup une double détonation se fait entendre.

» Non loin de cette scène, une autre plus terrible vient de se passer. Le gendarme Delmas a découvert le second chasseur. Celui-ci, se voyant pris, jette son chapeau aux pieds de Delmas, qui est descendu de cheval, et le couche en joue, en lui criant: « Si vous faites un pas, vous êtes » mort! » Au même instant le coup part et atteint, presque à bout portant, le gendarme à l'épaule. Delmas veut s'élancer sur le chasseur; mais il reçoit un second coup de feu à l'avant-bras droit, et tombe baigné dans son sang. Le maréchal des logis vole au secours de Delmas; le meurtrier a disparu. Bientôt après, le malheureux blessé, recouvrant quelque force, parvient avec l'aide de son camarade à se traîner jusqu'à Pierrefiche, où des soins lui sont donnés.

» Les deux coupables sont en fuite, mais la justice est sur leurs traces. Les blessures de Delmas présentent beaucoup de gravité: néanmoins on conserve l'espoir de le sauver. »

— L'abus des louanges tarifées a été depuis quelque temps poussé si loin qu'il a rendu même les éloges les plus modestes et les plus incontestables tout à fait impossibles, quand il s'agit d'une œuvre faite avec dignité et venant d'un homme sérieux. C'est pourquoi, ayant à annoncer le *Nouveau Monde*, nous nous bornerons à constater comme fait que le journal de LOUIS BLANC obtient un succès dont chacun peut vérifier l'importance, et que le 3e numéro, du 15 septembre, contient les articles suivants: 1º Situation; — 2º Le Socialisme en projets de loi; — 3º Le Budget de la calomnie; — 4º Pages d'histoire de février (journée du 16 avril); — 5º L'Organisation de la Propagande sociale; — 6º Le Congrès de la paix; — 7º Lettre aux citoyens Nadaud, Faure, Greppo; — 8º Mouvement du mois.

— Dans la nuit de lundi à mardi, à Saint-Quentin, plusieurs loups provenant sans doute de la forêt de Moislains, où ils sont, dit-on, fort nombreux, se sont introduits dans un parc appartenant aux cultivateurs de l'endroit, et ont enlevé deux brebis qu'ils ont dévorées un peu plus loin.

— Un jeune homme, dont le père occupe une position importante dans une administration publique, entretenait depuis trois ans des relations d'intimité avec une jeune veuve qui, restée sans fortune à la mort de son mari, trouvait dans son travail le moyen de pourvoir aux besoins de sa modeste existence. Il y a quelques jours, ce jeune homme signifia à sa maîtresse que leur liaison ne pouvait durer plus longtemps.

La jeune femme écouta, sans proférer une plainte, ces paroles qu'elle considérait comme son arrêt; la nuit qui suivit, elle ne dormit pas, et le lendemain au matin, après avoir écrit une lettre qu'elle chargea un commissionnaire de porter, ainsi qu'une petite boîte cachetée, mais le soir seulement, au domicile de son amant, elle s'enferma chez elle.

Mais le hasard voulut que le commissionnaire n'exécutât pas à la lettre ses injonctions; ayant une course à faire rue de la Chaussée-d'Antin, il remit en même temps la lettre et la boîte à l'adresse de M. de M... Celui ci à la réception de la triste missive où l'infortunée qu'il abandonnait lui annonçait qu'elle venait de mettre fin à ses douleurs par un suicide, courut chez le commissaire de police du faubourg Montmartre, le suppliant de se rendre au domicile de cette infortunée, situé rue Rochechouart, et de la sauver s'il en était encore temps.

Lorsque le commissaire de police arriva, elle respirait encore; le docteur Aussandon, appelé en toute hâte, ayant reconnu en elle les symptômes d'un empoisonnement par le laudanum, eut recours aux moyens les plus énergiques pour la secourir.

Pendant ce temps, le commissaire consignait en son procès-verbal la lettre de la jeune femme.

« Charles, tu ne viens pas, écrivait elle, tu ne sais donc pas combien je souffre, et que mon unique vœu est de te voir une dernière fois.

Ne me méprise pas en apprenant que j'ai voulu mettre fin à mes jours; tu me connais, je n'étais pas assez forte pour lutter contre le malheur de te perdre; quand tu recevras ce mot j'aurai cessé d'exister. Ce que je t'écris, ce n'est pas pour t'effrayer, c'est pour te dire encore que mon dernier soupir est pour toi, que je t'aime et que j'implore ton pardon pour ma résolution désespérée. Avec ma lettre, tu recevras une bague tressée de mes cheveux; porte-la en signe de pardon et de souvenir. »

La dernière partie de la lettre est relative aux soins de sa sépulture, à laquelle elle veut qu'on consacre le peu qu'elle possède.

Au moment où nous écrivons, on ne désespère pas complètement de rappeler cette malheureuse à la vie.

(*Gazette des Tribunaux.*)

— On écrit de Boulogne, le 11 septembre:

« M. Delvigne, connu par ses armes et les projectiles qu'elles lancent à une portée à laquelle les balles n'avaient jamais pu atteindre, est arrivé le 4 du courant à Boulogne, pour faire l'essai d'un porte-amarre de sauvetage qu'il propose à la Société humaine. M. Delvigne a lancé deux amarres dans une direction donnée. La première a dévié de plusieurs mètres et n'a atteint qu'une distance de 180 mètres. La seconde est allée à 230 mètres, et n'a dévié à cette distance que de 2 mètres.

Un événement bien malheureux a eu lieu pendant les expériences de M. Delvigne. La Société humaine, organisée à Boulogne a cru devoir éprouver, concurremment, un procédé anglais qu'elle a à sa disposition, une fusée, dont le tube éclatant comme de la mitraille, a blessé grièvement un soldat d'artillerie qui assistait aux expériences. Inutile d'ajouter que les amarres portées par ses fusées se sont rompues à une très petite distance de leur point de départ.

— Un grave accident a atteint un conducteur du convoi du chemin de fer du Nord; au moment où le convoi, arrivant de Paris à Lille, quittait Tourcoing, François Minet, en voulant monter dans le wagon, au moment où le convoi se mettait en marche, est tombé sur les rails; il a eu le bras droit cassé, on le lui a remis aussitôt; le gauche est dénudé de chair jusqu'à l'os. On espère cependant qu'il pourra se rétablir sans être privé de l'usage de ses membres.

(*Progrès du Pas-de-Calais.*)

VARIÉTÉS.

SOCIALISME RATIONNEL (1).

Association universelle des prolétaires ayant pour but l'anéantissement du paupérisme et des révolutions.

(4e QUESTION).

Quels que soient les obstacles légaux que l'on veuille opposer à ce qu'on appelle la liberté de la presse, je m'engage à pouvoir dire légalement tout ce qui est rationnel, absolument tout, sans que la loi la plus taquine puisse me prendre dans une seule de ses mailles.

Je sais que le gouvernement, toujours en époque d'ignorance, seul interprète possible de la loi, malgré toutes les prétendues garanties données pour que cela ne puisse être, pourra me faire condamner quoique je sois resté dans la légalité; mais au moins il y aura une espèce de liberté de défense, et ma condamnation sera utile. Dans tous les cas, la presse patente parlera. Si celle-ci est absolument bâillonnée, les presses clandestines parleront. Et si le gouvernement rend impossible, en France, la permanence du chef-lieu de l'association, le chef-lieu s'établira soit à Washington, soit à Londres. Et plus l'association universelle sera persécutée, plus tôt elle sera triomphante. Washington est maintenant plus près de l'Elysée, qu'Amsterdam ne l'était de Versailles sous Bayle, Jean-Jacques et Voltaire. Et si, en 1789, des raisonnements négatifs ont pu triompher des raisonnements positifs reconnus absurdes; il sera bien plus facile, après 1849, de faire triompher la liberté positive rendue rationnellement incontestable d'une multitude de vérités négatives, toutes destructrices par essence et constituant la plus effroyable des anarchies, tant que le positif réel ne vient point se mettre au lieu et place de ce qu'elles ont détruit.

Les prêtres de toutes les religions, monothéistes, polythéistes, etc., etc., sont tout, il est vrai, d'accord sur un seul point, celui de combattre les ennemis de l'anthropomorphisme, et par conséquent, le socialisme rationnel. Mais ici, ainsi que cela arrive presque toujours en époque d'ignorance, les deux partis ont raison.

En effet, les prêtres défendent l'anthropomorphisme, parce que celui-ci a toujours été le seul système à opposer soit au déisme philosophique, matérialisme hypocrite, soit au panthéisme, matérialisme effronté. Les prêtres savent que le matérialisme, socialement considéré, n'est autre que la source inévitable d'une anarchie qui ne peut cesser que par l'anéantissement social du matérialisme; et ils sont les ennemis du socialisme rationnel combattant l'anthropomorphisme, parce qu'ils confondent ce socialisme avec les défenseurs d'un matérialisme quelconque.

Mais lorsqu'ils verront que le socialisme rationnel combat seulement l'anthropomorphisme, parce que celui-ci est devenu incapable de servir plus longtemps de base à l'existence de l'ordre; lorsqu'ils sauront que ce socialisme a pour ennemi, non point relatif mais absolu, ce même matérialisme que les prêtres unis combattent exclusivement; lorsqu'ils sauront que le socialisme rationnel veut introniser la justice éternelle dont l'anthropomorphisme n'est que la personnification; les prêtres de toutes les religions, et cela en raison même de leur instruction et de leur amour pour le lien religieux, deviendront les plus ardents défenseurs du socialisme rationuel. Le socialisme rationnel aura même plutôt des partisans parmi les prêtres que parmi les philosophes, parce que, en général, le type des prêtres c'est le dévoûment, et que le type des prétendus philosophes n'a jamais été que l'égoïsme. Socrate n'était pas un philosophe, mais le prêtre d'une religion nouvelle.

Les philosophes sont les ennemis les plus acharnés du socialisme rationnel, cela est vrai. Mais, de même que les prêtres ne sont unis que sur un seul point, la réalité de l'anthropomorphisme, les philosophes n'ont également qu'un seul point qui les réunissent, la réalité du matérialisme. Remarquez seulement que les prêtres osent avouer leur but, celui de défendre l'anthropomorphisme, parce que, jusqu'à présent l'antropomorphisme a été le seul conservateur possible de l'ordre, et le serait encore, si l'examen n'était venu nécessairement le rendre impuissant; tandis que les prétendus philosophes n'osent, au contraire, avouer le point qui les unit, la réalité du matérialisme, parce que celui-ci est par essence antisocial.

Aussi, et comme adversaires sociaux, les philosophes ne sont nullement à craindre comme corps, et très peu comme individus. D'ailleurs, comme toutes les philosophies n'ont été jusqu'ici que des mots vides de sens, de prétendus ensembles tissus de contradictions, il sera facile, d'autant plus facile aux prétendus philosophes de se tirer d'affaires, que les moins sots d'entre eux ont toujours affirmé que philosophie et religion devaient être une seule et même chose. Or, comme le socialisme rationnel n'est autre que l'identification de la philosophie et de la religion, à peine cette identification aura-t-elle été démontrée que tous les prétendus philosophes deviendront socialistes afin d'être réellement philosophes.

COLINS, chef d'escadron.

(*La suite à demain.*)

(1) Voir le numéro d'hier.

L'un des Rédacteurs Gérant: ALPHONSE HERMANT.

Bourse de Paris du 15 septembre.

Avant la Bourse.—La coulisse s'attendait à de la hausse, parce qu'elle regardait la mesure par laquelle la Banque recommence à avancer sur effets particuliers comme un nouveau moyen de faire monter le cours des fonds publics. Or, comme la coulisse a beaucoup vendu à découvert, on s'empressait de racheter de 88 55 à 88 60,

Une heure. — Le parquet a ouvert sur le 5 0|0 de 88 50 à 88 60; quelques tentatives ont eu lieu pour écraser les cours à 88 30, afin de faire baisser le prix moyen qui doit servir à liquider les opérations de la coulisse pendant la première quinzaine du mois. Mais la rente a repris presque aussitôt à 88 70 et elle est restée fort longtemps à 88 50.

On disait que la Banque n'avait mis que 15 millions à la disposition du public pour les avances sur effets.

Deux heures. — Le cours ne varie pas ou fait toujours 88 50, tantôt demandé et tantôt offert.

On disait que le Pape avait consenti à rappeler la commission des trois cardinaux et à la remplacer par un seul prélat chargé de l'administration.

3 *heures.* La Bourse a fini comme elle avait commencé, à 88 50 sans affaires. C'est aussi le cours moyen de la cote auquel on liquide les affaires.

La rente 3 0|0 a varié de 56 à 56 15 et elle est revenue à 56.

La Banque de France a été cotée à 2,335; les 4 canaux ont monté de 2 50 à 1,095; les jouissances de Bourgogne ont fléchi de 2 50 à 57 50; la Vieille-Montagne était à 2750.

Les nouvelles obligations de la ville ont fléchi de 2 50 à 1190, les obligations de la Seine ont varié de 1095 à 1090.

Les actions du Nord étaient faibles de 440 à 438 25, Havre de 306 25 à 303 25, Orléans de 752 50 à 755, Reuen de 527 50 à 530, Marseille de 223 75 à 225, Vierzon à 312 50, Bordeaux 406 25.

L'emprunt romain a monté de 74 à 77 1|2, l'ancien emprunt du Piémont de 7 50 à 900, le nouvel emprunt de 5 à 900, le 3 0|0 espagnol de 1|4 à 35, les lots d'Autriche de 35 à 37 fr.

Après la bourse, à quatre heures, on faisait 88 45 au 30 septembre.

VALEURS FRANÇAISES.

AU COMPTANT.	1er cours.	Plus haut.	Plus bas.	Dernier cours.	Clôture précéd.
5 0|0 j. du 22 mars. .	88 55	88 55	88 45	88 45	88 35
4 1|2 0|0 j. du 22 mars.	» »	» »	» »	» »	80 »
4 0|0 j. du 22 mars. .	» »	» »	» »	» »	68 50
3 0|0 j. du 22 déc. . .	56 »	56 15	56 »	56 »	55 95
Action de la Banque.	2335 »	2335 »	2335 »	2335 »	2335 »
Obligations de la Ville	1095 »	1095 »	1090 »	1090 »	1090 »
4 canaux avec prime.	1095 »	» »	» »	1095 »	1092 50
4 can., Act. de jouis..	» »	» »	» »	» »	75 »
Bourgogne, j. d'avril.	» »	» »	» »	» »	930 »
Bourgogne, Act. de j.	57 50	» »	» »	57 50	60 »
Caisse hypothécaire..	» »	» »	» »	» »	132 50
Mine de la Grand'-Combe.	» »	» »	» »	» »	» »
Zinc Vieille-Montagne	2750 »	» »	» »	2750 »	2750 »

VALEURS ÉTRANGÈRES.

Récép. de Rothschild....	87 75	Belgique, Emp. 1840..	» »
Emprunt romain.......	77 1|2	Belgique, Empr. 1842.	» »
Emprunt d'Haïti........	190 »	Belgique, Trois 0|0....	» »
Espagne, dette active..	» »	Belgique, Banque(1835)	» »
Dette diff. sans intérêt..	» »	Deux 1|2 hollandais....	» »
Dette passive........	» »	Empr. portugais 5 0|0..	» »
Trois 0|0 1841.........	35 »	Emprunt du Piémont..	900 »
Dº Dette intérieure......	» »	Lots d'Autriche.........	375 »

	CHEMINS DE FER.	1er cours.	Dernier cours.	Clôture précédente
COMPTANT.	Saint-Germain,	420 »	420 »	420 »
	Versaille, R. D.	212 50	212 50	210 »
	Versailles, R. G.	172 50	172 50	170 »
	Paris à Orléans,	755 »	755 »	755 »
	Paris à Rouen,	530 »	530 »	530 »
	Rouen au Havre,	267 50	267 50	270 »
	Avignon à Marseille,	223 75	225 »	225 »
	Strasbourg à Bâle,	105 »	103 75	103 75
	Du Centre,	312 50	312 50	312 50
	Amiens à Boulogne,	170 »	170 »	» »
	Orléans à Bordeaux,	406 25	406 25	407 50
	Du Nord,	440 »	438 »	440 »
	Paris à Strasbourg,	355 »	355 »	356 25

SPECTACLES DU 15 SEPTEMBRE 1849.

THÉATRE DE LA NATION. —

THÉATRE-FRANÇAIS. — Le Femmes savantes, le Barbier de Séville.

OPÉRA-COMIQUE. — Domino noir, la Fête du Village voisin.

SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — La Jeunesse du Cid, le Tremblеur.

THÉATRE-HISTORIQUE. — Le Chevalier d'Harmental.

VAUDEVILLE. — Sous le Masque, Pas de fumée sans feu, Les grands Ecoliers en vacances, Le Congrès de la Paix.

VARIÉTÉS. — Les Parens de ma femme, les Caméléons, Lorettes et Aristos, le Congrès de la Paix.

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Cie, rue Bergère, 20.